La Constitution de Carthage, un modèle selon Aristote

La Constitution de Carthage était une des trois meilleures du monde ! C'est ce qu'affirmait le philosophe grec Aristote, un des plus grands savants de l'Antiquité.

Carthage est le seul Etat, avec la Crète et la cité grecque de Sparte, dont Aristote a analysé en détail les institutions dans son grand livre "La Politique".

Ces trois gouvernements étaient selon lui *« très supérieurs à tous les gouvernements connus »*.

Dans cet ouvrage, Aristote décrit les institutions de Carthage qui prévoyaient un équilibre des pouvoirs entre les Suffètes et le Grand Conseil. Il précise aussi le rôle de l'Assemblée du peuple, dans laquelle *« chaque citoyen peut prendre la parole sur l'objet en discussion, prérogative qu'on chercherait vainement ailleurs ».*

Ainsi, au 4ème siècle avant l'ère commune, la cité de Carthage occupait une place de choix dans l'invention de la démocratie, dont le monde grec n'avait pas l'exclusivité.

Lire plus sur TunisiaTourism.info : **La Constitution de Carthage, une des meilleures de l'Antiquité !**